



Présentation

Le dispositif de Réentraînement au Travail propose des mises en situation écologique de travail dans un contexte de formation en direction des personnes éloignées de l'emploi pour des raisons de santé.

Prérequis

- Posséder un niveau suffisant de communication orale en français.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours et durée individualisés de 6 mois au maximum, incluant une période d'évaluation de 2 mois. Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables. Le détail des heures et des horaires est donné dans le contrat de séjour et le plan de formation.

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Un pré-accueil, organisé une fois par mois, est obligatoire pour les stagiaires afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Développer les compétences de la personne pour la gestion de sa situation de handicap.
- Développer les compétences sociales.
- Renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
- Construire un nouveau projet de vie visant l'insertion socioprofessionnelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'atelier pédagogique animée par l'ensemble des professionnels du COS Crepse accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La formation RT dispose de deux ateliers d'évaluation physique et cognitive dans des espaces spécifiquement aménagés et équipés de matériel professionnel :

- Le fournil (production de pain et de viennoiseries)
- Le reprographie (réalisation des travaux d'impression)

Modalités d'évaluation

La Phase 1 du parcours correspond à une période d'évaluation de 8 semaines à l'issue de laquelle un bilan est réalisé par le référent de parcours. L'équipe pluridisciplinaire valide la poursuite du parcours en fonction des éléments du bilan et des potentiels de la personne en termes de retour à l'emploi.

La Phase 2 du parcours, lorsqu'elle est validée, correspond à une période de construction de projet et de réinsertion professionnelle de 18 semaines est totalement individualisée. Elle est basée sur un ou des projets professionnels construits en fonction de l'évaluation initiale, des compétences et des capacités physiques.

Elle est complétée par des stages en entreprise.

Le Réentraînement au travail est une formation non diplômante. Une attestation de fin de stage est délivrée en fin de parcours. Un bilan de la formation est remis à l'intéressé, ainsi qu'à la MDPH.

Débouchés

La formation de Réentraînement au travail vise en premier lieu le retour direct à l'emploi.

Le projet d'insertion intègre des stages en entreprise.

Un suivi post-formation est proposé par la mise en relation avec nos différents partenaires.

Contenu de la formation

Un parcours en deux phases permet à la personne :

- De s'évaluer sur le plan physique et cognitif ;
- D'identifier et de valoriser des compétences transférables ;
- De reprendre confiance en elle et en ses capacités ;
- De capitaliser ses acquis dans un projet d'insertion socioprofessionnelle.

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux Personnes porteuses de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.